

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESBLY

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022 À 20H00

N° DÉLIBÉRATIONS	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	DÉCISIONS / VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
N°46/09-2022	Adhésion au groupement de commandes du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) pour la fourniture et l'acheminement d'énergies et de services associés	Adoptée à l'unanimité
N°47/09-2022	Décision budgétaire modificative n°2022-02 – Budget communal	Adoptée à l'unanimité
N°48/09-2022	Attribution d'une subvention pour l'association « Les Amis d'Esbly » au titre de l'année 2022	Adoptée à l'unanimité
N°49/09-2022	Attribution d'une subvention pour l'association « Esbly Joue » au titre de l'année 2022	Adoptée à l'unanimité
N°50/09-2022	Signature d'une convention d'habilitation informatique EAJE 2022-AO-05 avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne concernant la mise à jour des données relatives au fonctionnement et à la mise en ligne des disponibilités par les structures d'accueil	Adoptée à l'unanimité
N°51/09-2022	Créations, modifications et suppressions de postes – Tableau modificatif des emplois et des effectifs de la commune au 1er octobre 2022	Adoptée à l'unanimité
N°52/09-2022	Mise à jour du règlement intérieur du compte épargne-temps (CET)	Adoptée à l'unanimité
N°53/09-2022	Mise à jour des modalités de mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)	Adoptée à l'unanimité
N°54/09-2022	Autorisation d'ouverture dominicale pour l'enseigne PICARD Surgelés à Esbly pour l'année 2023	Adoptée à l'unanimité
N°55/09-2022	Meublés de tourisme – Institution d'une procédure d'enregistrement des meublés de tourisme et création d'un téléservice correspondant	Adoptée à l'unanimité
N°56/09-2022	Modification du règlement intérieur du Conseil municipal (Cf. Ordonnance n°2021-1310 et décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021)	Adoptée à la majorité 19 voix pour et 7 voix contre

Publiée sur le site internet et affichée en mairie, le : 28 septembre 2022



Le Maire


 Ghislain DELVAUX.